

Guide de recherche 207
Recherche de lois et de projets de loi

Dernière mise à jour : Juillet 2021



Jardin devant Queen's Park, 1952
RG 65-35-3, 11764-X2401-1
Photographies de promotion touristique

Dans le présent guide	2
Que sont un projet de loi et une loi?	2
Où puis-je trouver ces documents?	3
Que dois-je faire pour commencer?	3
Les documents	4
1. Lois	4
1.1 Lois, de 2000 à aujourd'hui	4
1.2 Lois antérieures à 2000	5
1.3 <i>Lois refondues de l'Ontario</i>	6
1.4 Codifications administratives	7
2. Projets de loi et documents connexes.....	7
2.1 Recherche de projets de loi	7
2.2 Projets de loi initiaux	9
2.3 Documents de l'Assemblée législative relatifs aux projets de loi	9
2.4 Documents du Conseil des ministres	11
2.5 Documents du Bureau des conseillers législatifs	12
Y a-t-il des documents connexes?	13
Comment accéder aux descriptions en ligne?	13
Pour nous joindre.....	16

Dans le présent guide

Ce guide fournit des renseignements sur la marche à suivre pour trouver des projets de loi et des lois (actes) de l'Ontario (datant de 1867 à aujourd'hui), de la province du Canada (de 1841 à 1867) et du Haut-Canada (de 1791 à 1841). Il comprend également de l'information sur la recherche de documents à l'aide de renseignements généraux sur les projets de loi.

* Veuillez noter : Ce guide contient des liens vers des renseignements trouvés dans notre Base de données des descriptions des documents d'archives en ligne. Sur notre site Web, ontario.ca/archives, cette base de données se trouve sous la rubrique « Accédez à nos collections ». Si vous utilisez une version papier du présent guide, rendez-vous à la page 12 pour obtenir plus de renseignements sur la manière de trouver les descriptions en ligne.

Que sont un projet de loi et une loi?

Un **projet de loi** est une proposition de loi qui est déposée devant l'Assemblée législative pour que celle-ci l'examine.

Pour qu'un projet de loi soit promulgué en loi, il doit faire l'objet de trois lectures (votes) de l'Assemblée législative. Au cours du processus, le projet de loi est souvent renvoyé devant un comité permanent, composé de membres de l'Assemblée législative (p. ex. le Comité permanent de la politique sociale) pour qu'il l'étudie plus en détail. Les projets de loi sont habituellement modifiés et ils ne deviennent pas toujours des lois.

Lorsqu'un projet de loi a fait l'objet d'une troisième lecture, il est présenté au lieutenant-gouverneur pour recevoir la sanction royale (la signature du lieutenant-gouverneur). Une fois que cela est fait et que le projet de loi est adopté par l'Assemblée législative, il devient une **loi** (ou un acte). Par « actes », on entend les lois officielles de la province.

Les **Lois refondues de l'Ontario** (L.R.O.) constituaient des codifications périodiques de toutes les lois.

Pour en savoir plus sur la création d'une loi en Ontario, rendez-vous sur le site Web de l'Assemblée législative, <https://www.ola.org/fr>; puis, sur la page principale, cliquez sur « Affaires législatives ».

Sur Lois-en-ligne, le site Web des lois de l'Ontario, vous trouverez un glossaire des termes relatifs aux lois. Rendez-vous sur le site <http://www.ontario.ca/fr/lois> et cliquez sur « Glossaire ».

Où puis-je trouver ces documents?

Les lois, les projets de loi et la plupart des documents de l'Assemblée législative cités sont accessibles aux endroits suivants :

- En ligne (certaines années);
- En format papier : dans notre bibliothèque ainsi que dans certaines bibliothèques de l'Ontario (certaines années sont offertes sur microfilm).

Pour savoir comment accéder à ces documents en version papier ou sur microfilm, consultez [la section « Les documents »](#) du présent guide.

Les autres documents de l'Assemblée législative ainsi que les documents d'information des projets de loi de nos collections ne peuvent être consultés que dans notre salle de lecture, et ce, après avoir pris les dispositions nécessaires. Pour certains documents régis par la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*, vous devrez soumettre une demande d'accès; vous trouverez de plus amples renseignements sur ce processus dans les descriptions en ligne des documents.

Que dois-je faire pour commencer?

Pour trouver un projet de loi ou une loi, vous avez besoin des éléments suivants :

- Titre ou sujet;

- Année;
- Numéro du projet de loi ou de la loi.

Dans [la section « Les documents »](#) ci-dessous, vous trouverez de plus amples renseignements sur la recherche d'un projet de loi ou d'une loi.

Les documents

1. Lois

Chaque loi est identifiée par une année, suivie d'un numéro de chapitre. Il existe deux formats pour les numéros et les citations de lois :

- Selon l'année civile : par exemple, la *Loi codifiant et modifiant la Loi sur les écoles publiques*, est citée de la manière suivante : *An Act to Consolidate and Amend the Public Schools Act. Statutes of Ontario, 1885*, chap. 49;
- (Pour les premières lois) selon l'année du règne (du roi ou de la reine); par exemple : on trouvera, pour la *Loi codifiant et modifiant la Loi sur les écoles publiques*, la citation suivante : *An Act to Consolidate and Amend the Public Schools Act. Statutes of Ontario, 48 Vic.* Chap. 49. (pour obtenir un tableau indiquant les années civiles, les législatures et les années de règne, [consultez l'instrument de recherche L 14 de notre bibliothèque, Statutes of Ontario, 1867 to 1950](#)) [en anglais]; pour trouver nos instruments de recherche, cliquez sur la rubrique « Accéder à nos collections » de notre site Web, puis sur BiBLION, la base de données de notre bibliothèque.

1.1 Lois, de 2000 à aujourd'hui

Vous trouverez les lois de l'Ontario de 2000 à aujourd'hui sur le site Web Lois-en-ligne, <https://www.ontario.ca/fr/lois>. Sur ce site se trouvent les éléments suivants :

- Les textes codifiés : les lois en vigueur, notamment toutes les modifications au texte initial;
- Les textes sources : les lois telles qu'elles ont été adoptées par l'Assemblée générale, de 2000 à aujourd'hui;
- Les versions successives d'un texte : versions historiques des lois, de 2004 à aujourd'hui;
- Les règlements, de 2000 à aujourd'hui : pour obtenir des renseignements sur les règlements, [consultez notre guide de recherche 219, Recherche de règlements de l'Ontario \(de 1867 à nos jours\)](#); pour y accéder, ainsi qu'à d'autres guides de recherche sur notre site Web, cliquez sur « Accéder à nos collections », puis faites défiler jusqu'à la page « Guides et outils de recherche ».

Les lois sont également publiées sous forme imprimée en volumes annuels qui regroupent toutes les lois nouvelles et modifiées pour l'année en question. Pour savoir comment accéder à ces volumes, consultez la [section 1.2](#) ci-dessous.

Certaines lois sont également imprimées sous forme de codifications administratives, qui regroupent les modifications les plus récentes. Pour savoir comment accéder à ces publications, consultez la [section 1.4](#) ci-dessous.

1.2 Lois antérieures à 2000

Si vous connaissez l'année d'adoption de la loi, consultez les volumes des lois annuelles. Chaque volume annuel comprend une table des matières qui énumère les lois, ainsi qu'un index des sujets couverts par celles-ci.

Si vous ne connaissez pas l'année, consultez la [section 1.3](#) ci-dessous pour savoir comment faire une recherche dans les *Lois refondues de l'Ontario*.

Si vous recherchez une loi relative à un organisme public (une municipalité, certaines sociétés, certains organismes religieux, caritatifs ou éducatifs) antérieure à 1902, vous trouverez également le titre, le numéro de chapitre et l'année dans les ouvrages de BEAUDOIN, P. H., *Incorporated Bodies: Private and Local Law (1896) et 1901 Supplement*, qui couvrent la période de 1897 à 1901. Les deux livres sont sur le microfilm libre-service MS 292, bobine 1, dans notre salle de lecture. Il existe une copie en ligne sur le site Web des Archives, www.archive.org.

Volumes des lois annuelles en ligne :

Les volumes des lois annuelles sont accessibles en ligne :

- De 1792 à 1867 : Sur le site Canadiana (en anglais), à l'adresse www.canadiana.ca
 - de 1792 à 1841 : Dans la boîte de recherche, entrez le titre « Statutes of her Majesty's Province of Upper Canada »;
 - de 1841 à 1851 : Recherchez le titre « Provincial Statutes of Canada »;
 - de 1852 à 1867 : Recherchez le titre « Statutes of the Province of Canada ».
- De 1970 à 1999 : Sur le site Web de l'Université York, Osgoode Commons, à l'adresse https://digitalcommons.osgoode.yorku.ca/ontario_statutes/ (en anglais)
 - Ce site Web comprendra également les lois de 1867 à 1969 une fois que la numérisation sera terminée.
- De 2000 à aujourd'hui : Consultez la section 1.1 ci-dessus.

Voici la base de données où chercher les lois de 1792 à 1856 : British North America Legislative Database, Université du Nouveau-Brunswick, à l'adresse <https://bnald.lib.unb.ca/> (en anglais).

Volumes des lois annuelles en version papier et sur microfilm

Nous disposons des volumes des lois annuelles du Haut-Canada, de la Province du Canada et de l'Ontario datant de 1792 à aujourd'hui. Les lois annuelles d'une année donnée sont imprimées, puis une copie est transférée aux Archives publiques au cours

de l'année suivante. Des copies sont également mises à votre disposition dans certaines bibliothèques de l'Ontario.

Pour consulter les volumes des lois annuelles en version papier ou sur microfilm dans notre salle de lecture :

- De 1792 à 1866 : Pour obtenir une liste des microfilms en libre-service, [consultez l'instrument de recherche de notre bibliothèque L 12, Statutes of Upper Canada and the Province of Canada](#) (en anglais); pour trouver nos instruments de recherche, cliquez sur la rubrique « Accéder à nos collections » de notre site Web, puis sur BiBLION, l'instrument de recherche de notre bibliothèque.
- De 1867 à 1950 : Pour trouver une liste des microfilms en libre-service, [consultez l'instrument de recherche de notre bibliothèque L 14, Statutes of Ontario, 1867 to 1950](#) (en anglais).
- De 1951 à aujourd'hui : Demandez les Lois de l'Ontario, code de référence « Govt Doc Statutes SO » [l'année souhaitée].

1.3 Lois refondues de l'Ontario

Les *Lois refondues de l'Ontario* sont des codifications périodiques officielles de toutes les lois. Les volumes reliés comprennent également des index organisés par sujet, ainsi que des tableaux présentant les modifications apportées aux lois depuis l'édition précédente des *Lois refondues de l'Ontario*. Ceux-ci vous aideraient à trouver, par exemple, l'année et le numéro de chapitre de toutes les lois qui ont modifié la *Loi sur l'éducation* entre les *Lois refondues de l'Ontario* entre 1980 et 1990.

Des *Lois refondues* ont été publiées au cours des années suivantes :

- Haut-Canada : 1831 et 1843;
- Province du Canada : 1859;
- Ontario : 1877, 1887, 1897, 1914, 1927, 1937, 1950, 1970, 1980 et 1990.

Les *Lois refondues de l'Ontario* sont désignées par l'année de la révision, ainsi qu'un numéro (p. ex. *Loi sur l'éducation*, L.R.O.1990, chapitre E-2).

Lois refondues de l'Ontario accessibles en ligne

Les *Lois refondues de l'Ontario* sont accessibles aux endroits suivants :

- 1831; Sur le site Web Internet Archives (en anglais), www.archive.org (recherchez « Statutes Upper Canada 1831 »).
- 1843 : Sur le site Web Canadiana (en anglais), www.canadiana.ca (recherchez le titre « The Statutes of Upper Canada, to the time of the Union »).
- 1859 : Sur le site Web Canadiana (en anglais) [recherchez le titre « The consolidated statutes of Canada »].
- de 1914 à 1990 : Sur le site Osgoode Commons de l'Université York (en anglais), à l'adresse <https://digitalcommons.osgoode.yorku.ca/rso/>.

Lois refondues de l'Ontario en version papier et sur microfilm

Nous disposons des *Lois refondues de l'Ontario* du Haut-Canada, de la Province du Canada et de l'Ontario de 1831 à aujourd'hui. Des copies sont également mises à votre disposition dans certaines bibliothèques de l'Ontario.

Pour consulter les volumes de lois annuelles en version papier dans notre salle de lecture :

- De 1833 à 1950 : Pour trouver une liste des microfilms en libre-service, [consultez l'instrument de recherche de notre bibliothèque L 9, Revised Statutes of Upper Canada, the Province of Canada and Ontario](#) (en anglais).
- 1970, 1980 et 1990 : Demandez les *Lois refondues de l'Ontario*, code de référence « Govt Doc Statutes RSO » [l'année souhaitée]; si vous cherchez une loi refondue en particulier et que vous connaissez son numéro, ajoutez ce renseignement.

1.4 Codifications administratives

Les codifications administratives sont des versions papier officielles des lois, qui incorporent les modifications et parfois les règlements connexes. Elles sont imprimées de manière irrégulière. Pour savoir si nous disposons de codifications administratives pour une loi, [recherchez le titre de la loi dans BiBLION, le catalogue de notre bibliothèque](#).

2. Projets de loi et documents connexes

Il existe trois sortes de projets de loi.

- Les *Projets de loi d'initiative gouvernementale* sont présentés à l'Assemblée législative par des membres du Conseil des ministres. Ils portent généralement sur des sujets qui intéressent l'ensemble de l'Ontario. Ces projets de loi s'inscrivent dans le cadre du programme législatif du gouvernement.
- Les *Projets de loi d'intérêt public et d'initiative parlementaire* traitent également de questions d'intérêt public. Ils sont déposés par un député de n'importe quel parti, qui ne fait pas partie du Conseil des ministres.
- Les *projets de loi d'intérêt privé* sont normalement déposés par le député représentant la circonscription électorale qui est visée par le projet de loi. Ces projets de loi concernent généralement une personne ou une société en particulier.

2.1 Recherche de projets de loi

Journaux de l'Assemblée législative de l'Ontario Pour rechercher un projet de loi, vous devez d'abord en trouver le titre, le numéro et l'année dans les Journaux de

l'Assemblée législative. Les Journaux représentent le compte rendu officiel et permanent des délibérations de l'Assemblée législative.

Pour trouver les **Journals** du Haut-Canada, datant de 1792 à 1824, procédez comme suit :

- 1) [Cliquez ici pour consulter l'instrument de recherche de notre bibliothèque L 20, *Journals of the Legislative Assembly of Upper Canada, Province of Canada and Ontario*](#) (en anglais); pour trouver les instruments de recherche de notre bibliothèque, cliquez sur la rubrique « Accéder à nos collections » de notre site Web, puis sur BiBLION, l'instrument de recherche de notre bibliothèque. Cet instrument de recherche répertorie les rapports du Bureau des Archives de l'Ontario qui contiennent les *Journals*. Ces rapports sont disponibles sur microfilm dans notre salle de lecture, ainsi que dans certaines autres bibliothèques et en ligne.
- 2) Notez le numéro du rapport et l'année qui correspondent au *Journal* que vous voulez consulter.
 - a) Pour consulter le *Journal* sur microfilm, notez le numéro de ce dernier.
 - b) Pour consulter les *Journals* en ligne, rendez-vous sur le site Internet Archive (en anglais), à l'adresse www.internetarchive.org et recherchez « Reports of the Ontario Bureau of Archives ».

Les *Journals* postérieurs à 1824 sont également accessibles en ligne :

- De 1825 à 1840 : Sur le site Web Canadiana (en anglais), www.canadiana.org (recherchez le titre « Journals of the House of Assembly of Upper Canada »).
- De 1841 à 1866 : Sur le site Web Canadiana (en anglais) (recherchez le titre « Journals of the Legislative Assembly of the Province of Canada »).
- De 1867 à 2018 : Sur le site Web de la Bibliothèque de l'Assemblée législative (en anglais), à l'adresse <http://collections.ola.org/ser/23347>.
- De 1975 à aujourd'hui : Sur le site Web de l'Assemblée législative, à l'adresse <https://www.ola.org/fr/affaires-legislatives/documents-chambre>; cliquez sur « Affaires législatives », puis sur « Documents de la Chambre », et enfin sur le lien correspondant à la session qui vous intéresse.

Pour savoir comment accéder aux *Journals* en format papier ou sur microfilm dans notre salle de lecture, [consultez l'instrument de recherche L 20, *Journals of the Legislative Assembly of Upper Canada, Province of Canada and Ontario*](#) (en anglais). D'autres bibliothèques de l'Ontario pourraient détenir des exemplaires du *Journal*.

Lorsque vous trouvez une référence à un projet de loi dans les *Journals*, notez :

- le *type* de projet de loi dont il s'agit (projet de loi d'initiative gouvernementale, projet de loi d'intérêt public et d'initiative parlementaire ou projet de loi d'intérêt privé);
- le *numéro* du projet de loi;
- les *dates* de dépôt du projet de loi, ainsi que des première, deuxième et troisième lectures;
- le nom de la *personne* qui a déposé le projet de loi;

- le numéro et l'année du *document parlementaire*, s'il y a lieu, qui a été déposé lors de la première lecture du projet de loi;
- le nom du *comité* qui a été chargé du projet de loi, s'il y a lieu, et la date de son rapport;
- si le projet de loi a été *reporté* à la session suivante (vous devrez vérifier les *Journaux* appropriés pour trouver le nouveau numéro).

Projets de lois de l'Ontario et projets de loi en ligne : Certains projets de loi antérieurs à 1867 ont été imprimés et certains pourraient être accessibles en ligne.

Les projets de loi datant de 1867 à 1998 (certaines années pourraient être manquantes) sont accessibles sur le site Web Internet Archives (en anglais), www.archive.org (recherchez « Ontario Bills »). Les projets de loi datant de 1995 à aujourd'hui se trouvent sur le site Web de l'Assemblée législative, www.ola.org/fr.

Pour consulter les projets de loi dans notre salle de lecture, demandez les « Projets de loi de l'Ontario » dans la collection de notre bibliothèque, en indiquant l'année, la session et le numéro du projet de loi.

2.2 Projets de loi initiaux

Les projets de loi initiaux sont des ébauches de projets de loi, rédigées en vue de chaque lecture. Ils comprennent souvent des annotations détaillées qui indiquent les changements apportés à un projet de loi en cours de processus. Nous avons des projets de loi initiaux datant de 1867 à 1986. Pour plus de renseignements sur ces documents et sur la façon d'y accéder, [consultez la description de la série RG 49-39](#) (en anglais).

2.3 Documents de l'Assemblée législative relatifs aux projets de loi

Journal des débats (*Hansard*) : Le *Journal des débats* est le procès-verbal textuel officiel des débats de l'Assemblée législative de l'Ontario. Il renferme aussi les débats du Comité plénier de l'Assemblée législative. Il comprend le discours de dépôt et une transcription des débats relatifs au projet de loi.

Pour les débats antérieurs à 1841, consultez les *Journaux de l'Assemblée législative de l'Ontario* (section 2.1 ci-dessus). De 1841 à 1944, l'Assemblée législative a produit le **Journal** (ou **Scrapbook**) **des débats (*Hansard*)**, un recueil d'articles de grands journaux (principalement de Toronto) faisant état des débats de la veille.

Les éditions du *Journal des débats* antérieurs à 1867 ne sont pas accessibles en ligne. Par contre, les éditions du *Journal des débats* (ou *Hansard*) des années suivantes se trouvent en ligne :

- De 1867 à 1946 : (en anglais) À l'[adresse https://vitacollections.ca/Ontario-Scrapbook-Hansard/](https://vitacollections.ca/Ontario-Scrapbook-Hansard/)

- De 1945 à 1980 : (en anglais) Sur le site Web Internet Archives, www.archive.org (recherchez « Ontario Hansard »).
- De 1975 à aujourd'hui : Sur le site Web de l'Assemblée législative, à l'adresse <https://www.ola.org/fr/affaires-legislatives/documents-chambre>; cliquez sur « Affaires législatives », puis sur « Documents de la Chambre », et enfin sur le lien correspondant à la session qui vous intéresse.

Pour savoir comment consulter le *Journal des débats* et les index connexes en format papier ou sur microfilm dans notre salle de lecture, [accédez à l'instrument de recherche de notre bibliothèque L 21, Debates of the Legislative Assembly](#) (en anglais). D'autres bibliothèques de l'Ontario pourraient détenir des exemplaires du *Journal des débats*.

Diffusion des débats de l'Assemblée législative : Depuis 1986, les débats sont enregistrés et diffusés. Pour accéder aux débats, vous devrez trouver la date et l'heure de ceux-ci en consultant les éditions du *Journal des débats*. Nous disposons des documents datant de 1986 à 2007. Pour plus de renseignements sur ces documents et sur la façon d'y accéder, [consultez la description de la série RG 49-9](#) (en anglais).

Documents parlementaires (Sessional Papers) : Les documents parlementaires sont des documents qui sont déposés à l'Assemblée législative. Dans le cas des projets de loi d'initiative gouvernementale, les documents parlementaires pourraient contenir des renseignements généraux sur l'objectif du projet de loi. Ils sont classés par session de l'Assemblée législative, puis par numéro séquentiel. Certains documents seulement ont été imprimés. Jusqu'en 1948, les documents parlementaires imprimés étaient reliés ensemble; depuis lors, ils sont imprimés en tant que documents distincts.

Pour trouver le numéro et le titre d'un document parlementaire, et savoir s'il a été imprimé ou non, consultez les *Journaux de l'Assemblée législative de l'Ontario* (section 2.1 du présent guide).

Les documents parlementaires antérieurs à 1860 font partie des annexes des *Journaux de l'Assemblée législative de l'Ontario* (consultez la section 2.1 de ce guide).

Les documents parlementaires papier sont accessibles en ligne :

- De 1860 à 1866 : Sur le site Web Canadiana (en anglais), www.canadiana.org (recherchez le titre « Sessional Papers of the Province of Canada »).
- De 1867 à 1948 : Sur le site Web Internet Archives (en anglais), www.archive.org (recherchez « Ontario Sessional Papers »).
- De 1948 à aujourd'hui : Certains documents parlementaires ont été numérisés; faites une recherche par titre.

Pour savoir comment accéder aux documents parlementaires papier dans notre salle de lecture, [consultez l'instrument de recherche de notre bibliothèque L 10, Ontario Sessional Papers](#) (en anglais). D'autres bibliothèques de l'Ontario pourraient détenir des exemplaires de ces documents parlementaires.

Pour de plus amples renseignements sur les documents parlementaires datant de 1867 à 2018 qui n'ont jamais été imprimés et sur la façon d'y accéder, [consultez la description de la série RG 49-19](#) (en anglais).

Pour savoir comment accéder aux documents parlementaires ultérieurs à 2018, contactez la Bibliothèque de l'Assemblée législative. Vous trouverez les coordonnées sur le site Web de l'Assemblée législative, www.ola.org/fr.

Documents des comités : Parmi les documents des comités de l'Assemblée législative qui examinent les projets de loi, mentionnons les débats du comité, les présentations et les pièces à conviction, les documents d'information et la correspondance. Pour connaître le comité qui a examiné un projet de loi, consultez les *Journaux de l'Assemblée législative de l'Ontario* (section 2.1 du présent guide).

Nous conservons des documents de certains comités. Pour obtenir des renseignements sur ces documents et savoir comment y accéder, [effectuez une recherche dans la Base de données des descriptions des documents d'archives par groupe de documents d'archives et entrez le nom du comité dans le champ du titre ainsi que le code de référence RG 49-*](#).

La transcription des débats des comités datant de 1990 à aujourd'hui est accessible sur le site Web de l'Assemblée législative, www.ola.org/fr. Cliquez sur « Documents des comités ».

2.4 Documents du Conseil des ministres

Présentations du Conseil des ministres : Les présentations au Conseil des ministres sont des propositions de politiques que lui présentent les ministères pour son approbation. Il peut s'agir de projets de loi, de renseignements généraux et de rapports, ainsi que de commentaires de membres d'autres ministères ou du Conseil des ministres. En 1971, les présentations au Conseil des ministres ont été instaurées comme moyen d'officialiser la prise de décisions.

Vous devrez connaître le nom du ministère responsable du projet de loi. Cette information se trouve dans le projet de loi lui-même, ou les *Journaux de l'Assemblée législative de l'Ontario*.

Pour plus de renseignements sur les présentations au Conseil des ministres de 1971 à 1991 et sur la façon d'y accéder, [consultez la description de la série RG 75-18](#) (en anglais).

Procès-verbaux du Conseil des ministres et de ses comités : Les procès-verbaux sont les comptes rendus officiels des décisions du Conseil des ministres et de ses comités concernant les questions en matière de politique, notamment les projets de loi. Ils peuvent également comprendre des ordres du jour de réunions et des documents de référence.

Pour de plus amples renseignements sur les procès-verbaux du Conseil des ministres et de ses comités et sur la façon d'y accéder, [consultez la description de la série RG 75-14](#) (en anglais).

Pour plus de renseignements sur les procès-verbaux du Conseil des ministres datant de 1957 à 1989 et sur la façon d'y accéder, [consultez la description de la série RG 75-7](#) (en anglais).

Pour obtenir des renseignements sur l'accès aux documents du Conseil des ministres plus récents que les nôtres :

Bureau du Conseil des ministres
Coordonnateur de l'Unité de l'accès à l'information et de la protection de la vie privée
Salle 4500, édifice Whitney
99, rue Wellesley
Toronto (Ontario)
M7A 1A1

2.5 Documents du Bureau des conseillers législatifs

Le Bureau des conseillers législatifs offre des services de rédaction d'ébauches de projets de loi et de lois. Il fournit également des avis et des services juridiques au gouvernement et à ses organismes, aux ministres et aux membres de l'Assemblée législative, ainsi qu'aux personnes et aux organisations qui présentent des projets de loi d'intérêt privé.

Parmi les documents mentionnés ci-dessous, citons des projets de loi, de la correspondance, des documents de référence et des notes d'avocats sur la loi proposée et le contexte juridique.

Pour obtenir des renseignements sur les dossiers d'ébauches et d'avis juridiques des conseillers législatifs sur les lois gouvernementales, qui datent de 1940 à 1997, et sur la façon d'y accéder, [consultez la description de la série RG 4-33](#) (en anglais).

Pour obtenir des renseignements sur les dossiers de projets de loi d'intérêt privé proposés par les conseillers législatifs datant de 1976 à 1998, [consultez la description de la série RG 4-34](#) (en anglais).

Pour obtenir des renseignements sur les dossiers d'ébauches et d'avis juridiques des conseillers législatifs sur les projets de loi d'intérêt privé, qui datent de 1970 à 1999, [consultez la description de la série RG 4-35](#) (en anglais).

Pour obtenir des renseignements sur l'accès aux dossiers des conseillers législatifs plus récents que ceux que nous détenons, rendez-vous à la page Web du Bureau de

l'accès à l'information et de la protection de la vie privée, ministère du Procureur général, <https://www.ontario.ca/fr/page/ministere-solliciteur-general>.

Y a-t-il des documents connexes?

Règlements : Un règlement est un texte législatif qui est adopté en vertu d'une loi. Il permet à la politique établie par la loi de prendre effet. Le Code du bâtiment de l'Ontario, adopté en vertu de la Loi sur le code du bâtiment, en est un exemple.

Pour obtenir de l'information sur la recherche de règlements datant de 1867 à aujourd'hui, [consultez le guide de recherche 219](#). Vous trouverez ce guide et d'autres guides de recherche à la page « Guides et outils de recherche » de notre site Web, sous la rubrique « Accédez à nos collections ».

Documents du ministère et du Cabinet du premier ministre : Les documents politiques et ministériels du ministère responsable d'un projet de loi ou d'une loi peuvent contenir des renseignements sur son contexte ou sa mise en œuvre. Pour les lois d'envergure, les documents du Cabinet du premier ministre peuvent fournir des renseignements similaires.

Afin d'obtenir des renseignements sur les documents des ministères individuels et du Cabinet du premier ministre que nous détenons, [cliquez ici pour effectuer une recherche par auteur de document dans la Base de données des descriptions des documents d'archives](#).

Documents de particuliers et d'organisations et de sociétés privées : Les documents de particuliers et d'organisations et de sociétés privées qui ont fait l'objet d'un projet de loi d'intérêt privé peuvent comprendre des renseignements généraux et des documents relatifs au dépôt et à l'adoption du projet de loi. Pour savoir si nous disposons de documents au sujet d'un particulier, d'une organisation ou d'une société, [faites une recherche par auteur de document dans la Base de données des descriptions des documents d'archives](#).

Comment accéder aux descriptions en ligne?

1. Sur la page principale de notre site Web, cliquez sur « Accédez à nos collections » et cliquez sur « Base de données des descriptions des documents d'archives », comme le montre l'image ci-dessous :

PAGE D'ACCUEIL DU MSG | PRÉPAREZ VOTRE VISITE | RECHERCHE À DOMICILE | CONTACTEZ-NOUS |

Archives publiques de l'Ontario

- À propos de nous
- Accédez à nos collections
- Services au public
- Découvrez l'histoire de votre famille
- Acquisition de documents privés
- L'éducation aux Archives
- Collection d'œuvres d'art du gouvernement de l'Ontario
- Explorez nos expositions
- Gestion de l'information

Archives publiques de l'Ontario

Recherche à domicile

Les Archives publiques de l'Ontario ont créé plusieurs bases de données et catalogues de renseignements pour faciliter votre recherche. Voir leurs descriptions et liens ci-dessous.

En savoir plus sur **nos collections**.

Si vous avez besoin d'aide pour utiliser ces outils ou pour accéder à nos collections, veuillez **communiquer avec nous**.

Données ouvertes



Voyez et téléchargez les ensembles de données des Archives publiques de l'Ontario dans le catalogue de données du gouvernement de l'Ontario.

Base de données des descriptions des documents d'archives



Cliquez sur ce lien pour effectuer une recherche des descriptions de documents et de collections des Archives.

Catalogue de la bibliothèque BIBLION



Faites des recherches dans le catalogue de la bibliothèque des Archives publiques de l'Ontario.

Sélection de photos aériennes noir et blanc des ressources forestières



Cette interface sert d'index à la collection de photos aériennes de l'Inventaire des ressources forestières (RG 1-429-7).

L'Ontario en évolution : Guide des limites, des noms et des administrations régionales de l'Ontario



Cette interface sert d'index à la collection de photos aériennes de l'Inventaire des ressources forestières (RG 1-429-7).

2. Cliquez sur le lien vers la version anglaise de la base de données.
3. Dans la base de données, cliquez sur « Advanced Search » (recherche avancée) :

MGCS HOME | PREPARE FOR YOUR VISIT | START YOUR RESEARCH FROM HOME | CONTACT US |

Archives Descriptive Database

The Archives Descriptive Database is the online guide to the archival holdings of the Archives of Ontario.

[New in the Archives Descriptive Database](#)

To begin, choose one of the three search options below:

Sources of Family History

Ontario Vital Statistics Records

If you are researching your **family history** or looking for **historic birth, marriage or death** records, click one of the links above.

Option 1: Keyword Search

HELP

Your search returned no results. Please try another search strategy.

Enter a search term or terms:

☒ All these keywords
 ☐ Any of these keywords
 ☐ Exact Phrase

SEARCH

Option 2: Browse Record Creators

Browse Record Creators

Browse an alphabetical list of the government of Ontario agencies, people, and private sector organizations that have created archival records. Descriptions of record creators link to descriptions of records that the person or agency created.

Option 3: Advanced Search

Advanced Search

For more advanced search options choose advanced search.

4. Dans la page « Advanced Search » (recherche avancée), cliquez sur « Search Groups of Archival Records » (rechercher des groupes de documents d'archives) :

Ontario  Ministry of Government and Consumer Services

Ontario.ca | Français

MGCS HOME | PREPARE FOR YOUR VISIT | START YOUR RESEARCH FROM HOME | CONTACT US |

Advanced Search Options

HELP

[Return to Main Search Page](#)

For advanced search features, choose one of the search options provided below:

Search Files and Items

Form Part of

Consist of

Search Groups of Archival Records

Are Created by

Create

Search Record Creators

Search descriptions of files and items (such as letters, maps, or audio recordings) in the Archives' holdings. Included are links to the larger group of records to which a file or item belongs.

Search descriptions of the groups of archival records that make up our holdings. These include records created by both the Government of Ontario and the private sector. Where available, links are provided to lists of related files and items.

Search descriptions of Ontario government agencies, families, persons, and private sector organizations that have created archival records in our holdings. Included are links to information about the archival records created by each person, organization or agency.

CONTACT US | ACCESSIBILITY | PRIVACY | TERMS OF USE

© QUEEN'S PRINTER FOR ONTARIO, 2012-2015 | IMPORTANT NOTICES

5. Dans la page « Search Groups of Archival Records » (rechercher des groupes de documents d'archives), saisissez dans le champ « Archival Reference Code » le code de référence (le numéro commençant par C, F ou RG).

Pour nous joindre

Même si nous ne pouvons pas faire les recherches pour vous, notre personnel de référence est prêt à vous aider. Vous pouvez nous appeler ou nous envoyer vos demandes par la poste ou par courriel. Mieux encore, vous pouvez consulter les Archives publiques de l'Ontario.

Téléphone : 416 327-1600 Sans frais (Ontario) : 1 800 668-9933

Courriel : [Cliquez ici pour envoyer un courriel aux Archives publiques de l'Ontario.](#)

L'adresse électronique est la suivante : reference@ontario.ca

Adresse : Archives publiques de l'Ontario, 134, boul. Ian Macdonald, Toronto (Ontario) M7A 2C5

Site Web

Visitez notre site Web pour obtenir des renseignements sur nos collections et nos services, nos expositions en ligne et nos programmes éducatifs, ainsi que des liens vers nos comptes de médias sociaux. [Cliquez ici pour visiter notre site Web.](#) Le site Web est www.ontario.ca/archives.

Guides des services à la clientèle et guides de recherche

Nos guides contiennent des renseignements sur nos services, les chercheurs indépendants disponibles pour effectuer des recherches pour vous, et certains des documents les plus populaires. [Cliquez ici pour consulter nos guides.](#) Pour trouver les « Guides et outils de recherche » sur notre site Web, cliquez sur « Accédez à nos collections ».

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2021

La version HTML de ce document, qui se trouve sur le site Web des Archives publiques de l'Ontario, contient des hyperliens. La date de la dernière mise à jour est indiquée au début de ce guide. Les lecteurs devront dans la mesure du possible vérifier l'information avant de s'en servir.